

CAPA

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Option : Soigneur d'équidés

• Objectifs de la formation.

- Devenir salarié employé dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au trot ou au galop, et dans tout secteur de la valorisation des équidés ;

• Conditions d'admission

- Etre âgé(e) de 16 à 25 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème},
- Aucun niveau scolaire exigé,
- Justifier d'un contrat d'apprentissage, (ou d'un contrat de qualification), avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Etre en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.

• Modalités d'inscription.

- Remplir et renvoyer le feuillet de pré inscription.

A noter : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec le maître d'apprentissage.

• Organisation de la formation.

La durée est de 840 heures sur 2 ans.

Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1^{ère} année de formation. Le 1^{er} regroupement au CFA aura lieu en septembre.

La formation annuelle se répartit comme suit :

- **Entreprise** : 35 semaines + 5 semaines de congés payés
- **CFA** : 12 semaines soit 420 heures de formation générale et technologique.

Avec une alternance de 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA.

La semaine de cours commence le lundi à 10 H 45 et se termine le vendredi à 15 H 00.

La relation CFA./Entreprise/Famille est assurée par :

- **Le formateur tuteur de l'apprenti** : Celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an minimum
- **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation

- **Contenu de la formation.**

| 4 Modules communs à tous les CAPA | |
|--|--------------|
| MC 1 – Expression française et communication | 96 h |
| MC 2 – Traitement de données mathématiques | 96 h |
| MC 3 – Education Physique et Sportive, Santé et Sécurité | 60 h |
| MC 4 – Monde actuel | 96 h |
| Total heures | 348 h |

| 4 Modules Professionnels | |
|--|--------------|
| MP 1 – Entreprise et vie professionnelle | 48 h |
| MP 2 – Bases scientifiques des techniques professionnelles | 132 h |
| MP 3 – Techniques et pratiques professionnelles | 168 h |
| MAP – Module d'Approfondissement Professionnel | 48 h |
| Dossier technique | 48 h |
| Total heures | 444 h |

| Option | |
|--------------------------|-------------|
| Langue vivante : Anglais | 48 h |
| Total heures | 48 h |

*Horaires indicatifs

Des parcours individualisés peuvent être proposés pour tenir compte :

- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (soutien)

- **Obtention du diplôme.**

L'examen se déroule de façon traditionnelle, c'est-à-dire en fin de formation

Il se compose de trois temps :

- ➔ **Epreuves écrites** : MC 1 – MC 2
- ➔ **Epreuves pratiques et orales** : MC 3 (2 activités sportives) – MP 3 – Entretien à partir du dossier préparé lors de la formation.
- ➔ **Epreuves orales** : MC4 – MP 1 – MP 2 – MAP et épreuve facultative d'Anglais.

- **Poursuite d'études.**

Dans le cadre de la filière cheval il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- ➔ **Un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole** (BP REA) – Entre 2 ans à 3 ans selon positionnement,
- ➔ **Un Baccalauréat professionnel** "Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole" (C.G.E.A.) - Production du cheval et Productions Animales
- ➔ **Ouverture sur l'Europe** : l'Etablissement propose un placement et un suivi des jeunes en situation post-diplôme dans un pays européen (contrat de travail de 6 à 12 mois)